

RAPPORT D'AUDIT

DREAL NORMANDIE

Référentiel : Phase

ISO 9001 : 2015 - Surveillance

ISO 14001 : 2015 - Surveillance

Date de début d'audit : 26/09/2022

Référence : 31623

**VOTRE RESPONSABLE
D'AUDIT**

KORALEWSKI Patrice

Téléphone : 0320825912

E-mail : patrice.koralewski@afnor.org

**VOTRE CHARGÉ(E)
DE CLIENTÈLE**

MAFOUA Armony

Téléphone : 01 41 62 61 40

E-mail : armony.mafoua@afnor.org

AFNOR Certification – Siège : 11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex – France
T. +33 (0)1 41 62 80 11 – F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny



ORGANISME AUDITÉ

NOM	DREAL NORMANDIE
ADRESSE DU SIÈGE	2 RUE ST SEVER 76037 ROUEN CEDEX
CONTACT PRINCIPAL	Delphine MARY
TÉLÉPHONE	02 50 01 82 06
E-MAIL	delphine.mary@developpement-durable.gouv.fr

ABRÉVIATIONS

SM	Système de Management	RA	Responsable d'Audit
QSEÉ	Qualité, Santé et Sécurité au Travail, Environnement, Énergie	PF	Point fort
SMQ	Système de Management Qualité	PP	Piste de progrès
SME	Système de Management Environnemental	Note	Constat de Conformité
SMS	Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail	PS	Point sensible
SMÉ	Système de Management de l'Énergie	NC. Min. ou Maj	Non-conformité mineure ou majeure
OC	Organisme de Certification	PV	Point de vigilance
A	Auditeur		

Clause de confidentialité : ce rapport d'audit est confidentiel et limité en diffusion aux services de l'organisme de certification et de l'organisme audité. Il demeure la propriété exclusive de l'organisme de certification. Tout audit est fondé sur un échantillonnage du Système de Management d'un organisme et de ce fait ne garantit pas une conformité de 100 % des exigences.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

I.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME ET DE L'AUDIT

Présentation de l'organisme audité (type d'organisme, effectifs, activités, produits, services)

La DREAL Normandie est le service déconcentré régional des ministères de la transition énergétique et du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Ses activités administratives relèvent principalement des activités de bureau, complétées de missions techniques nécessitant des déplacements sur le terrain d'agents au profil technique.

Description du champ d'application (activité) du Système de Management couvert par la certification avec précision des éventuelles exclusions d'activités déclarées

- **ISO 9001 2015** : MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE (MTE) ET DU MINISTERE DE LA DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES (MTECT) DANS LES DOMAINES :
 - DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
 - DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT,
 - DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE,
 - DU LOGEMENT ET DES TERRITOIRES,
 - DE LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, SANITAIRES ET DES TRANSPORTS,
 - DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LA MULTI-MODALITE. GESTION DES FONCTIONS SUPPORT MUTUALISEES POUR LE COMPTE DES SERVICES DU MTES ET DU MCTRCT EN REGION.
- **ISO 14001 2015** : MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE (MTE) ET DU MINISTERE DE LA DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES (MTECT) DANS LES DOMAINES :
 - DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
 - DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT,
 - DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE,
 - DU LOGEMENT ET DES TERRITOIRES,
 - DE LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, SANITAIRES ET DES TRANSPORTS,
 - DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LA MULTI-MODALITE.

MISE EN OEUVRE DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA DREAL DE MANIERE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AU TITRE DE L'ECO-RESPONSABILITE ET DES IMPACTS EXTERNES.

Description du périmètre d'application (sites) du Système de Management couvert par la certification

Les sites de l'organisme inclus dans le périmètre de certification sont détaillés ci-dessous :

- Sites où sont basées les fonctions centrales :

Siège en 3 implantations :

- DREAL Normandie Rouen : Cité administrative – 2, rue Saint-Sever FR 76032 ROUEN
- DREAL Normandie Caen : 1, rue Recteur Daure FR 14000 CAEN
- DREAL Normandie Rouen Service Ressources naturelles (pour partie) : 1 rue Dufay FR 76100 ROUEN

- Sites permanents ayant des activités, des sources d'énergie, des usages énergétiques et des consommations similaires pouvant être échantillonnés :

Unité bi-départementale du Calvados Manche (UBDCM)

🏠 1, rue Recteur Daure FR 14000 CAEN

🏠 1 Bis, rue de la Libération BP 70271 FR 50001 SAINT-LO CEDEX

Unité bi-départementale de l'Eure Orne (UBDEO)

🏠 Rue de Melleville FR 27930 ANGERVILLE-LA-CAMPAGNE

🏠 Cité administrative – Place du Général Jean Bonet FR 61013 ALENCON

Unité Départementale du Havre :

🏠 48 rue Denfert Rochereau FR 76600 LE HAVRE

- Sites provisoires où l'organisme exerce des activités couvertes par la certification :

Rapport finalisé le 29/12/2022

II. CONCLUSIONS

1. Synthèse du système de management

Commentaire :

Le système dispose d'une bonne maturité : fiche processus, revue de processus, audits. Un groupe Ecoresponsabilité est chargé d'animer la démarche environnementale. Il est complexe et nécessite plusieurs audits pour en comprendre toutes les parties. La compétence/l'expertise des collaborateurs de la DREAL est une des principales forces constatées sur le terrain à l'occasion de cet audit.

La stratégie est claire et déployée par différents programmes dans les services.

2022 a été marquée par un incendie sur le site de Caen qui a nécessité le report de l'audit de Juin 2022.

Changement de responsabilités du SMQE en 2022;

Validation de l'atteinte des objectifs de l'audit

Déterminer la conformité du SM audité aux critères de l'audit (notamment audits internes et revue de direction). Le SM est-il conforme ?	Oui
Évaluer la capacité du SM audité à se conformer aux exigences légales, réglementaires et contractuelles applicables. Le SM est-il capable ?	Oui
Évaluer l'efficacité du SM audité dans l'atteinte de ses objectifs. Le SM est-il efficace ?	Oui
Évaluer la capacité du SM audité à identifier les améliorations à mettre en œuvre Les améliorations du SM sont-elles identifiées ?	Oui
Déterminer la conformité des activités, processus et produits aux exigences et procédures du système de management. La conformité est-elle déterminée ?	Oui

Préciser les preuves examinées en audit concernant les audits internes et la revue de direction :

Examen du CR de la RDD du 8/3/2022

Examen des Rapports d'audit Interne des processus P7; P8; P9; P10; P13; P14; P15; P18; P20; P22

2. POINTS MARQUANTS DU SYSTEME DE MANAGEMENT

Dans cette partie du rapport, nous souhaitons porter à l'attention de l'Organisme, la synthèse des forces, faiblesses, risques et opportunités d'améliorations du Système de Management ou de l'organisme par grandes thématiques.

Contexte – Marché – Parties intéressées

- Cité administrative qui se transforme : renovation du bâtiment de Rouen, Ré intégration des équipes sur le site de Caen (suite à l'incendie);

Leadership - Politique – Planification (risques et opportunités) - Animation/pilotage du Système

- Changement de responsable du SMQE;

Performance opérationnelle – Fournisseurs – Sous-traitants - Contribution des processus supports – Surveillance

- Compétence et expertise des agents dans leurs domaines;
- Quelques indicateurs de surveillance plus que de performance;

Exploitation des Opportunités - Dynamique d'amélioration

- performance des programmes de travail au regard des enjeux de la DREAL Normandie;

3. CONSTATS ET PROPOSITION DU RA

Nombre de constats de l'audit en cours

PF	PP	PS/PV		NC Min		NC Maj	
		reconduit Audit N-1	Audit N	reconduit Audit N-1	Audit N	reconduit Audit N-1	Audit N
12	9	0	4	0	0	0	0

Nota : Les PS et les NC min. seront suivis lors du prochain audit planifié.
Les NC Maj seront suivies lors d'un audit complémentaire (documentaire ou sur site).

Proposition du RA

Conformité du système		Non-conformité du système		Action sur le/les certificat(s) en cours de validité	
	Certification initiale		Vérification documentaire par le RA		Suspension du/des certificat(s)
X	Maintien de la certification		Audit complémentaire		Retrait du/des certificat(s)
	Renouvellement de la certification		Audit complet		Sans action
	Audit de surveillance anticipé				Edition d'un certificat modifié
	Suivi documentaire par l'OC				

Nota : Seule l'instance de décision de l'OC est habilitée à prendre les décisions en tenant compte des recommandations du responsable d'audit.

Justification de la proposition

- L'amélioration continue du système de management et de sa performance a été constatée en audit.
- L'audit a montré que le Système de Management est apte à satisfaire les exigences applicables et à obtenir les résultats escomptés.
- L'audit est en adéquation avec le périmètre de certification.

Dans le cadre du présent audit, l'audit à distance a été réalisé (cf. Plan d'audit) de façon efficace et a permis d'atteindre les objectifs de l'audit :

- NON CONCERNE : X
- OUI :
- NON :

Justifications :

Suite à la réalisation d'une partie du présent audit à distance (cf. plan d'audit), le prochain audit de surveillance pourra être réalisé :

	Totalement à distance		En partie à distance
	Aucunement à distance		Proportion préconisée : %
X	Non concerné		Sites/activités/exigences concernées :

Justifications :

Nota : Seul l'Organisme Certificateur est habilité à statuer sur les conditions d'audit à distance en tenant compte des recommandations du responsable d'audit et à les mettre en œuvre

L'ensemble des exigences mentionnées au plan d'audit a été évalué par l'équipe d'audit.

Les constats d'audit résumant la conformité sont enregistrés sous forme de points forts, de pistes de progrès, de notes ou de points sensibles dans l'annexe « Constats de l'audit ».

Les éventuels constats montrant un non-respect de critères audités y sont également enregistrés et sont repris dans les fiches de non-conformités jointes en annexe de ce rapport.

Toutes les fiches des non-conformités non levées de l'audit précédent, sont également jointes en annexe.

III. ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Validation du domaine d'application du Système de Management

Le domaine d'application du Système de Management est cohérent avec les enjeux et attentes/besoins des parties intéressées, les activités et les sites de l'organisme audité	Oui
Le Système de Management couvre bien le domaine d'application (activités et sites)	Oui

Applicabilité des exigences, exclusions et justifications

Le SM audité n'applique pas les exigences suivantes :

Le SM audité n'applique pas les exigences suivantes :Aucune exigence n'est exclue.

Pour autant, la DREAL Normandie ne met en oeuvre que peu d'activités de conception ni de développement de services, c'est-à dire des activités créatrices qui, partant des besoins exprimés et des connaissances existantes, aboutissent à la définition d'un nouveau produit.

Fonctions ou processus externalisés par l'organisme

L'organisme ne procède pas à l'externalisation de processus.

Exigences légales et réglementaires, exigences applicables des parties intéressées / Appréhension de la législation afférente aux activités de l'organisme audité / Sources de la veille

Commentaire :

Mise en demeure ou procès-verbal en cours.	Non
--	-----

Commentaire sur la mise en demeure ou procès-verbal en cours.

Commentaire sur l'utilisation de la marque de l'OC

L'organisme utilise le droit d'usage de la marque de certification délivrée par l'OC	Oui
L'organisme utilise la marque d'une façon qui paraît claire et sincère	Oui
L'organisme respecte le règlement d'usage de la marque de certification de l'OC	Oui

[Préciser l'éventuel usage non conforme]

Traitement des réclamations des parties intéressées reçues par l'OC

AFNOR Certification n'a pas transmis à l'équipe d'audit de réclamation client concernant l'organisme sur le champ ou le périmètre audité

IV. ANNEXES

Définitions

Constats de l'audit

Fiches de non-conformité

Plan d'audit réalisé

PV de clôture

Autres annexes

ANNEXE 1 : DÉFINITIONS

POINT FORT (PF)

Élément du Système de Management conforme aux exigences du référentiel sur lequel l'organisme se distingue par une pratique, méthode ou technique jugée particulièrement performante.

PISTE DE PROGRÈS (PP)

Voie identifiée sur laquelle l'organisme peut progresser. La Piste de Progrès donne à l'organisme Client la possibilité d'améliorer la performance d'un ou plusieurs éléments de son Système de Management.

POINT SENSIBLE (PS)

POINT DE VIGILANCE (PV)

Élément du SM sur lequel des preuves d'audit montrent que l'organisme risque de ne plus satisfaire aux exigences du référentiel à court ou moyen terme. D'une manière générale cet élément affecte la performance du SM.

Un PS ou PV selon le type de prestation étant un constat particulier par rapport au référentiel d'audit :

- Son libellé ne doit pas prêter à confusion.
- Sous certaines conditions, l'Instance de décision peut le requalifier en non-conformité majeure ou en non-conformité mineure.
- Il doit être réévalué à l'audit suivant.

Point important : il est demandé de préciser pour chaque PS ou PV identifié, le risque associé afin de justifier le classement.

Un PS ou un PV ne donne pas lieu systématiquement à une action corrective mais doit être pris en compte par l'organisme.

NON-CONFORMITÉ MINEURE

Non-satisfaction d'une exigence spécifiée ne compromettant pas à elle seule l'efficacité ou l'amélioration du Système de Management. Une certification peut sur recommandation du RA être délivrée, maintenue ou renouvelée en présence de Non-conformités mineures non levées.

Un ensemble de Non Conformités Mineures non levées peut être considéré par l'Instance de Décision comme constituant globalement une Non-Conformité Majeure.

Toute non-conformité mineure doit faire l'objet d'une action corrective.

NON-CONFORMITÉ MAJEURE

Non-satisfaction d'une exigence du référentiel touchant l'organisation, l'application ou la formalisation du Système de Management et entraînant un risque avéré (c'est-à-dire fondé sur des éléments objectifs) de non-respect, récurrent ou unique en cas de risque très important, d'une exigence spécifiée.

Non-satisfaction d'une exigence mettant en cause le fonctionnement, l'efficacité ou l'amélioration du Système de Management.

Toute non-conformité majeure doit faire l'objet d'une action corrective. Une certification ne peut être délivrée, maintenue ou renouvelée tant qu'il reste une Non-Conformité Majeure non levée.

NOTE

Constat de conformité par rapport au référentiel d'audit.

Commentaire :

Une note est utilisée pour :

- garder trace d'un constat effectué lors de l'audit et documenté dans le rapport et/ou assurant que la partie d'audit a bien été évaluée sans qualificatif particulier ;
- répondre aux « points spécifiques à auditer » prévus lors de la Revue préparatoire ;
- préciser une spécificité notable du Système de Management.

La liste des constats de l'audit est consultable en annexe.

Les non-conformités et réponses afférentes sont documentées et consultables dans les fiches de non-conformité que l'on trouve en pièces jointes à ce rapport.

Ces éléments ont servi de base pour la rédaction du rapport et toutes ces données sont exploitables par l'organisme (fichier électronique en ligne dans l'espace client).

La méthode d'audit utilisée est conforme aux règles de certification internationales régies par l'IAF, aux critères de la norme ISO CEI 17021-1 version 2015 et elle suit les dispositions décrites dans le guide d'audit expliquant les protocoles d'audit de l'Organisme de Certification : la revue technique de la documentation, les interviews du personnel de management et de production, l'observation des processus et de leur environnement en rapport avec les exigences des référentiels choisis par l'organisme pour le présent audit.

CONSTATS DE L'AUDIT

Date (mois/année) : 9/2022	Référence organisme : 31623
Référentiel : Phase	
ISO 9001 : 2015 - Surveillance ISO 14001 : 2015 - Surveillance	

"Type" : Non-conformité majeure (NC Maj), Non-conformité mineure (NC Min), Point sensible (PS), Piste de progrès (PP), Point fort (PF), Constat de conformité (Note)

">>" : NC et PS reconduits

Processus / Principes / Organisation	Type	N°	Libellé du constat	Référentiels	Clôturé	Site concerné
P4 Communication, relations avec les usagers	PF	PKO-1	Après le refonte du site intranet de la DREAL Normandie en 2021, mise en ligne du nouveau site internet de la DREAL Normandie (plus accessible)	ISO 9001 2015 - 8.2.1 - Communication avec les clients		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P20 Manager la connaissance en appui des services et des porteurs de projet	PS	PKO-2	Téléchargement impossible des données (téléchargement impossible sur les moteurs de recherche des cartes dynamiques dans Données et Connaissance / Accès aux données)	ISO 9001 2015 - 7.1.4 - Environnement pour la mise en oeuvre des processus	Non	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P1 Management	PF	PKO-3	L'analyse des enjeux Q&E et les programmes de travail constituent les axes et priorités de la DREAL Normandie et complétée par un Récit de la DREAL Normandie « ce que nous voulons pour les années à venir »	ISO 14001 2015 - 4.1 - Compréhension de l'organisme et de son contexte ISO 9001 2015 - 4.1 - Compréhension de l'organisme et de son contexte		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P1 Management	PS	PKO-4	La veille réglementaire ne statue plus sur la conformité des dernières exigences réglementaires applicables (ex : décret tertiaire). Point classé en PS du fait du faible nombre de nouveaux textes concernés.	ISO 14001 2015 - 9.1.2 - Evaluation de la conformité	Non	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P1 Management	PS	PKO-5	La pertinence de certains indicateurs (de mesure) n'est pas démontrée pour mesurer la performance des processus.	ISO 9001 2015 - 9.1.3 - Analyse et évaluation ISO 14001 2015 - 9 - Évaluation des performances	Non	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P1 Management	PS	PKO-6	Les données relatives à la performance de certains processus sont remontées tardivement à la MQEA ou non remontées trimestriellement (P2; P4; P5; P19; P23; P8) ce qui ne permet pas d'avoir une visibilité sur la performance de ces processus; Point classé en PS car les données sont disponibles ou remontent tardivement.	ISO 9001 2015 - 9.1 - Surveillance, mesure, analyse et évaluation ISO 14001 2015 - 9 - Évaluation des performances	Non	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen, DREAL NORMANDIE - Site de Caen
P1 Management	PP	PKO-7	La mesure d'efficacité des programmes de travail reste perfectible et parfois même à réaliser	ISO 9001 2015 - 6.3 - Planification des modifications		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

				ISO 14001 2015 - 6.2.2 - Planification des actions pour atteindre les objectifs environnementaux		
P20 Manager la connaissance en appui des services et des porteurs de projet	PP	PKO-8	Plus de pilote du processus P20 Manager la connaissance. Le pilotage du processus est cependant assuré.	ISO 9001 2015 - 5.3 - Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P6 Gestion des ressources humaines	PF	PKO-9	La compétence et l'expertise des agents sur leur cœur de métier (Inspection des ouvrages hydrauliques, hydrométrie) restent un point fort de la DREAL Normandie.	ISO 9001 2015 - 7.2 - Compétences ISO 14001 2015 - 7.2 - Compétences		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen, DREAL NORMANDIE - Site de Caen
P13 Contribuer à la prévention des risques naturels	PF	PKO-10	Les agents intervenant sur le contrôle des ouvrages hydrauliques sont formés et habilités (Habilitation, commissionnement et assermentation pour le contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques)	ISO 9001 2015 - 7.2 - Compétences		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P13 Contribuer à la prévention des risques naturels	PF	PKO-11	La DREAL Normandie produit de nombreuses cartographies ce qui constitue une base de connaissance très importante pour le territoire.	ISO 9001 2015 - 8.2.1 - Communication avec les clients		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P07 Suivi de l'activité budgétaire et de la passation des marchés publics	PF	PKO-12	De très bons résultats ont été obtenus sur l'activité budgétaire : Baisse du taux d'anomalie du CHD, montants des Intérêts Moratoire, ...	ISO 9001 2015 - 9.1.3 - Analyse et évaluation		DREAL NORMANDIE - Site de Caen
P22 Encadrer le commerce des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction	PF	PKO-13	L'encadrement du commerce des Espèces faune et flore protégées est parfaitement maîtrisé (respect des délais d'instruction, reprise de l'animation du dispositif post-covid (22/11/2021), sensibilisation des acteurs par la création de flyers à destination des zoo). L'activité en 2022 a été de 554 permis délivrés sur 583 demandes. 100% des permis ont été délivrés dans le délai de 1 mois.	ISO 9001 2015 - 8.5.1 - Maîtrise de la production et de la prestation de service		DREAL NORMANDIE - Site de Caen, DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P15 Préserver les milieux et les ressources naturelles, restaurer la biodiversité	PF	PKO-14	Le suivi des P1 (Priorité 1) du Programme de Travail du SRN (Service Ressources Naturels) montre une mise en œuvre à 81,6% (> à l'objectif de 75%)	ISO 9001 2015 - 8.1 - Planification et maîtrise opérationnelles		DREAL NORMANDIE - Site de Caen, DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P9 Contribuer à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables	PF	PKO-15	Evolution du document « portés à connaissance » vers une revue des Enjeux du territoire	ISO 9001 2015 - 7.5.2 - Création et mise à jour des informations documentées		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P9 Contribuer à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables	PF	PKO-16	Dans le cadre des projets EnR, organisation de réunion d'échanges en amont du dépôt du projet avec les équipes de la DREAL pour formuler leurs remarques ou points d'attention à avoir lors du dépôt du dossier.	ISO 9001 2015 - 8.2.1 - Communication avec les clients		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P18 Améliorer les évaluations environnementales et la prise en compte de l'environnement	PF	PKO-17	Mise en place d'une fiche de pré-analyse des dossiers en vue d'un avis (AE)	ISO 9001 2015 - 7.5.2 - Création et mise à jour des informations documentées		DREAL NORMANDIE - Siège Rouen

par les projets, plans et programmes					
P13 Contribuer à la prévention des risques naturels	PF	PKO-18	Mise en place d'une opération ciblée (en l'absence d'ouvrages hydraulique de Catégorie A) de vérification de l'existence de consignes à mettre en place : 2 mises en demeures établies	ISO 9001 2015 - 8.1 - Planification et maîtrise opérationnelles	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P9 Contribuer à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables	PP	PKO-19	Travail de cartographie des lieux propices à l'installation des éoliennes en cours	ISO 9001 2015 - 7.1.6 - Connaissances organisationnelles	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P14 Collecter et expertiser les données quantitatives sur l'eau, prévoir le risque de crues	PP	PKO-20	Poursuivre le travail engagé sur la cartographie des ZIP pour l'ensemble des cours d'eau de la Normandie	ISO 9001 2015 - 7.1.6 - Connaissances organisationnelles	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P08 Logistique, immobilier et technologies de l'information	PP	PKO-21	De nouveaux indicateurs au BLI seraient à mettre en place en lien avec l'enjeu de décarbonation (part des véhicules 0% émission, gestion du numérique responsable (utilisation moindre des ressources informatiques (volume de stockage) qui génère un impact sur l'environnement	ISO 9001 2015 - 6.2 - Objectifs qualité et planification des actions pour les atteindre ISO 14001 2015 - 6.2 - Objectifs environnementaux et planification des actions pour les atteindre	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P1 Management	PP	PKO-22	Le récit de la DREAL Normandie « ce que nous voulons pour les années à venir » précisent les différentes missions de la DREAL. Le SMQE de la DREAL pourrait s'appuyer sur ces missions pour réviser les processus et leurs finalités (par missions vs par service) et piloter ses processus avec plus de transversalité	ISO 9001 2015 - 4.1 - Compréhension de l'organisme et de son contexte	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P13 Contribuer à la prévention des risques naturels	NOTE	PKO-23	Visite du barrage de Poses. Ce barrage fait l'objet d'un suivi suite à une alerte datant de 2018. Des travaux de modernisation sont en cours jusqu'à 2027. Tous les ans le BRN effectue une inspection pour suivre les demandes faites lors des visites précédentes et leurs mises en oeuvre. Le barrage est exploité par les VNF.	ISO 9001 2015 - 4.1 - Compréhension de l'organisme et de son contexte	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P1 Management	NOTE	PKO-24	Le chantier de rénovation de la cité administrative Saint-Sever, qui s'est déroulé en 2020 et 2021 pour ce qui concerne les bureaux occupés par la DREAL, a permis d'améliorer significativement la prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement de la DREAL (performance énergétique principalement, consommation électrique pour l'éclairage).	ISO 14001 2015 - 9.1.1 - Généralités	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P20 Manager la connaissance en appui des services et des porteurs de projet	PP	PKO-25	Les règles de sauvegarde des livrables issus du P20 ne sont pas définis dans le processus	ISO 9001 2015 - 8.5.4 - Préservation	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
P07 Suivi de l'activité budgétaire et de la passation des marchés publics	PP	PKO-26	Les travaux à réaliser dans le cadre de la feuille de route du CIF n'est pas encore totalement mis en œuvre (date cible 31/10/2022)	ISO 9001 2015 - 8.1 - Planification et maîtrise opérationnelles	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen

P15 Préserver les milieux et les ressources naturelles, restaurer la biodiversité	PP	PKO-27	La finalité du processus P15 SRN a pour objectif de restaurer la biodiversité. Les indicateurs ne permettent pas de répondre à l'objectif mais plutôt apporte une réponse de la contribution de la DREAL à la préservation de la Biodiversité	ISO 9001 2015 - 6.2 - Objectifs qualité et planification des actions pour les atteindre	DREAL NORMANDIE - Siège Rouen
---	----	--------	---	---	-------------------------------------

REVUE PRÉPARATOIRE ET PLAN D'AUDIT

Organisme : DREAL NORMANDIE - Audit : 26-29/9/2022

Pour rappel l'objectif de l'audit est :

- la détermination de la conformité de tout ou parties du système de management du client, aux critères de l'audit ;
- l'évaluation de la capacité du système de management pour assurer que l'organisation du client répond aux exigences légales, réglementaires et contractuelles applicables ;
- l'évaluation de l'efficacité du système de management pour assurer que l'organisation du client répond en permanence à ses objectifs spécifiés ; et
- le cas échéant, l'identification des parties du système de management susceptibles d'être améliorées.

Référentiels – Édition – Type d'audit

ISO 9001 : 2015	Surveillance 2
ISO 14001 : 2015	Surveillance 2

Libellé :

- **ISO 9001 2015 :**
MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (MTE) ET DU MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES (MCTRCT) DANS LES DOMAINES :
 - DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
 - DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT,
 - DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE,
 - DU LOGEMENT ET DES TERRITOIRES,
 - DE LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, SANITAIRES ET DES TRANSPORTS,
 - DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LA MULTI-MODALITE.GESTION DES FONCTIONS SUPPORT MUTUALISEES POUR LE COMPTE DES SERVICES DU MTES ET DU MCTRCT EN REGION.
- **ISO 14001 2015 :**
MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (MTE) ET DU MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES (MCTRCT) DANS LES DOMAINES :
 - DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
 - DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT,
 - DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE,
 - DU LOGEMENT ET DES TERRITOIRES,
 - DE LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, SANITAIRES ET DES TRANSPORTS,
 - DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LA MULTI-MODALITE.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

MISE EN OEUVRE DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA DREAL DE MANIERE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AU TITRE DE L'ECO-RESPONSABILITE ET DES IMPACTS EXTERNES.

Sites physiques ou virtuels concernés par le périmètre de la certification :

Siège en 3 implantations :

- DREAL Normandie Rouen : Cité administrative – 2, rue Saint-Sever FR 76032 ROUEN
- DREAL Normandie Caen : 1, rue Recteur Daure FR 14000 CAEN
- DREAL Normandie Rouen Service Ressources naturelles (pour partie) : 1 rue Dufay FR 76100 ROUEN

Unité bi-départementale du Calvados Manche (UBDCM)

- o 1, rue Recteur Daure FR 14000 CAEN
- o 1 Bis, rue de la Libération BP 70271 FR 50001 SAINT-LO CEDEX

Unité bi-départementale de l'Eure Orne (UBDEO)

- o Rue de Melleville FR 27930 ANGERVILLE-LA-CAMPAGNE
- o Cité administrative – Place du Général Jean Bonet FR 61013 ALENCON

Unité Départementale du Havre :

- o 48 rue Denfert Rochereau FR 76600 LE HAVRE

Unité Départementale de Rouen / Dieppe : 1 rue Dufay FR 76100 ROUEN

Points spécifiques à auditer issus des derniers audits

Existence de réclamation client enregistrée au sein de l'Organisme de Certification et devant être traitée(s) au cours de cet audit

- Pas de réclamation client enregistrée au sein d'AFNOR Certification concernant le périmètre certifié

Documentation mise à disposition et faisant partie des critères d'audit

- Manuel de management Indice Sept 2022
- Revue de direction du 8 Mars 2022
- Programme de travail des processus audités
- Fiches processus
- Analyse environnementale Synthèse 2022
- TdB des indicateurs 2022
- Note d'Enjeux de la DREAL Normandie 2022
- Rapport des précédents audits :

Commentaires ou problèmes constatés lors de cette préparation

La revue préparatoire a été effectuée

<input type="checkbox"/>	dans les locaux du client
<input checked="" type="checkbox"/>	Depuis nos bureaux

En cas d'audit à distance, merci de préciser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) utilisées ainsi que leurs modalités d'utilisation

TIC utilisées (ex : zoom, vidéo, cloud...)	
Date du test de connexion	

PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE RETENU

(et repris au projet de plan d'audit ci-après - par exemple : processus, sites ou activités audités...)

L'audit de cette année est planifié sur la base des échantillonnages suivants :

Echantillonnage	Activité postée J=jour 2x8 3x8 7/7 ?	Audit Renouvellement 2020	Audit de surveillance 1 Prévu 2021	Audit de surveillance 2 prévu en 2022
Bureau Central : Siège sur 4 implantations (Rouen (x2) et Caen	J	Audit tous les processus pilotés sur les sites de Rouen et de Caen	Audit des processus: à définir	Audit des processus: à définir
Echantillonnage sur sites permanents : 5 Unités Départementales	J	2 unités départementales: St Lô et Rouen Dieppe	2 unités départementales : Caen, Rouen Dieppe	2 unités départementales : Caen, Rouen
Direction	J	Oui	Oui	Oui
Pilotage SM	J	Oui	Oui	Oui
Services	J	Tous	Oui	Oui
Supports	J	Oui	Oui	Oui

NB : Si le client gère du travail équipes, les activités qui ont lieu pendant les rotations d'équipes doivent être prise en compte. Ceci sera surtout le cas si des activités spécifiques sont réalisées de nuit ou les WE.

RA :	KORALEWSKI Patrice	Date de l'audit :	26-29/9/2022
Auditeurs :		Nombre total de jours auditeur sur site :	3.5j
		Observateur ou autre :	

Nota : l'audit est par défaut un audit intégré réalisé par une équipe d'audit unique et documenté dans un rapport global.

L'envoi du plan d'audit par l'auditeur vaut consentement à l'acceptation de la mission.

Nota : Préciser dans le plan d'audit, les éléments qui seront audités à distance (activités/sites/exigences du référentiel).

Date / Heure	Préciser les noms des sites audités et des processus / services concernés	Modalités d'audit (sur site, à distance ...)	§ du référentiel			Équipe d'audit	Personnes / Fonctions
			Q	S	E		
10h00- 14h00	Logistique de transport						
14h00	<u>Lundi 26 Septembre 2022 – Rouen Cité</u> Accueil par la mission qualité environnement et appui - point sur le programme d'audit et les modalités pratiques (site de Caen)	Sur Site				RA	MQEA (Delphine Mary)
14h30	<u>Lundi 26 Septembre 2022 – Rouen Cité</u> Réunion d'ouverture prévue dans la salle : <ul style="list-style-type: none"> • Présentations, • Rappel des objectifs de l'audit, • Méthode d'audit utilisée et rappel de codification de nos constats d'audit • Revue du plan d'audit et adaptation éventuelle • Besoin de ports d'EPI, revue et information de l'équipe d'audit des procédures et règles qu'ils doivent respecter dans l'enceinte du client, • Rappel du rôle des accompagnateurs, experts techniques et traducteurs éventuels, • Rappel de l'obligation de confidentialité de l'équipe d'audit • Questions / réponses, • Confirmation des horaires de la réunion de clôture (Compléter le formulaire de réunion d'ouverture) 	Sur Site Salle 5Br1 (Caen Salle Honfleur en Visio)				RA	Participants prévus : (voir Compte rendu de la réunion d'ouverture)

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

Date / Heure	Préciser les noms des sites audités et des processus / services concernés	Modalités d'audit (sur site, à distance)	§ du référentiel			Équipe d'audit	Personnes / Fonctions
			Q	S	E		
15h00	01 Management - Compréhension de l'organisme et de son contexte (enjeux internes et externes de la DREAL Normandie); - Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées; - Domaine d'application du SmaQE ; - Système de management QE et ses processus ; - Informations documentées ; - Risques et Opportunités ;	Sur Site Salle 5Br1	4.1 4.2 4.3 4.4 7.5 6.1		4.1 4.2 4.3 4.4 7.5 6.1	RA	
16h00	Processus Environnement - Analyse environnementale (AES) ; - Veille réglementaire (Obligations de conformité); - Groupe de suivi éco responsabilité (PME) ; - Préparation et réponse aux situations d'urgence o Situations d'urgence ; o Accident ;				6.1.2 6.1.3 6.1.4 8.2		
17h00	Fin de la première journée d'audit						
8h00-9h00	Trajet Rouen - Caen						
9h00	Mardi 27 Septembre 2022 – Caen Daure P20 - Manager la connaissance en appui des services et des porteurs de projets - Rôles, responsabilités et autorités, - Management processus, - Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités, - Infrastructure - Aspects environnementaux, - Informations documentées, - Environnement pour la mise en œuvre des processus, - RSE – Insertion sociale	Salle Honfleur (Rouen : 7 Br1 en visio)	5.3 4.4 6.1 7.1.3 7.5 7.1.4		5.3 6.1.2	RA	
10h30	P07 - Suivi budgétaire et financier - Idem ci-dessus		Idem ci- dessus		Idem ci- dessus	RA	
12h00- 13h30	Pause déjeuner						
13h30	P15 - Préserver les milieux et les ressources naturelles , restaurer la biodiversité - Idem ci-dessus	Salle Honfleur (Rouen : 7 Br1 en visio)				RA	
15h00	P22 - Garantir des transferts protecteurs de la faune et de la flore sauvages - Idem ci-dessus					RA	
16h30	Trajet Retour sur Rouen						

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

Date / Heure	Préciser les noms des sites audités et des processus / services concernés	Modalités d'audit (sur site, à distance)	§ du référentiel			Équipe d'audit	Personnes / Fonctions
			Q	S	E		
18h00	Fin de la deuxième journée d'audit						
8h30-9h30	Mercredi 28 Septembre 2022 – Rouen Déplacement sur site Rouen Sur site ayant impliqué le SMCAP (P20) et/ou le PEE (P18) et/ou le SRN (P15) et/ou le SECLAD (P9) pas trop loin de Poses					RA	
9h30	<u>P18 - Améliorer les évaluations environnementales et la prise en compte de l'environnement par les projets, plans, et programmes</u> - Idem ci-dessus	Sur site ayant impliqué le SMCAP (P20) et/ou le PEE (P18) et/ou le SRN (P15) et/ou le SECLAD (P9) pas trop loin de Poses				RA	
	<u>P09 - Contribuer à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables</u> - Idem ci-dessus	Sur site ayant impliqué le SMCAP (P20) et/ou le PEE (P18) et/ou le SRN (P15) et/ou le SECLAD (P9) pas trop loin de Poses				RA	
12h00- 13h30	Pause déjeuner et déplacements						
13h30	<u>P13 - Contribuer à la prévention des risques naturels</u> • présentation du barrage et du processus d'inspection	Site de Poses				RA	
14h00	<u>P13 - Contribuer à la prévention des risques naturels</u> • inspection du barrage de Poses (les 2 premières heures – durée totale : 3 à 4h)	Site de Poses				RA	
16h00	<u>P14 - Collecter et expertiser les données quantitatives sur l'eau, prévoir le risque de crues</u> • à proximité du barrage	Site de Poses				RA	
17h30	Trajet Retour sur Rouen						
18h30	Fin de la troisième journée d'audit						
	Jeudi 29 Septembre 2022 – Rouen Cité <u>P08 - Logistique Immobilier et technologies de l'information</u> - Idem ci-dessus	7 Br1 (Caen : salle Giverny en visio)				RA	

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

Date / Heure	Préciser les noms des sites audités et des processus / services concernés	Modalités d'audit (sur site, à distance)	§ du référentiel			Équipe d'audit	Personnes / Fonctions
			Q	S	E		
	P10 - Porter les politiques de la construction et du logement - Idem ci-dessus	7 Br1 (Caen : salle Giverny en visio)				RA	
12h30- 14h00	Pause déjeuner et déplacements						
	Vérification de l'usage de la marque AFAQ					RA	
14h00- 15h00	Réunion de concertation des auditeurs et de préparation de la réunion de clôture : (présentation et validation avant clôture des éventuelles fiches d'écart avec le représentant de l'organisme)	5 Br1 (Caen : salle Giverny en visio)				RA Seul	Équipe d'audit seule Salle mise à disposition ?
15h00- 16h00	Réunion de clôture d'audit : prévu en salle : <ul style="list-style-type: none"> • Remerciements, éventuelles difficultés rencontrées lors de l'audit • Plan de la réunion de clôture • Rappel des principes et limites de l'échantillonnage d'audit • Revue du libellé de la certification et des adresses, • Conclusions d'audit ainsi que remise des éventuelles fiches documentant les NC identifiées ou revues lors de l'audit • Proposition qui sera formulée par le RA à l'instance de décision de l'OC • Phases et étapes qui suivent cet audit (Compléter le formulaire de réunion de clôture) • Information du client sur les processus de traitement des plaintes et d'appel si nécessaire. 	5 Br1 (Caen : salle Giverny en visio)				RA	Participants prévus : (voir Compte rendu de la réunion de clôture)
16h30	Logistique de retour des auditeurs						

Projet de plan d'audit établi le 22/08/2022

Plan revu le

Plan d'audit réalisé

Le plan d'audit à fournir en annexe du rapport final doit être le reflet de l'audit réalisé. Les horaires de fin d'audit journaliers doivent être précisés.

COMPTE RENDU DE RÉUNION D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE D'AUDIT

Organisme : DREAL NORMANDIE - Audit : 26-29/9/2022

En cas de besoins de modification d'informations relatives au certificat, veuillez transmettre sous 48 heures ce fichier corrigé à HEMERY Servane – servane.hemery@afnor.org
Le formulaire papier rempli sera à transmettre avec vos justificatifs en fin de mission.

Libellé dans la langue de l'audit

- **ISO 9001 2015 :**
MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (MTE) ET DU MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MCTRCT) DANS LES DOMAINES :
 - DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
 - DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT,
 - DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ,
 - DU LOGEMENT ET DES TERRITOIRES,
 - DE LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, SANITAIRES ET DES TRANSPORTS,
 - DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LA MULTI-MODALITÉ.GESTION DES FONCTIONS SUPPORT MUTUALISÉES POUR LE COMPTE DES SERVICES DU MTE ET DU MCTRCT EN RÉGION.

- **ISO 14001 2015 :**
MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (MTE) ET DU MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MCTRCT) DANS LES DOMAINES :
 - DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
 - DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT,
 - DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ,
 - DU LOGEMENT ET DES TERRITOIRES,
 - DE LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, SANITAIRES ET DES TRANSPORTS,
 - DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LA MULTI-MODALITÉ.MISE EN OEUVRE DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA DREAL DE MANIÈRE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AU TITRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ ET DES IMPACTS EXTERNES.

Libellé en anglais à minima (plus langue supplémentaire si demandée)

En l'absence de version anglaise, la traduction sera effectuée par l'Organisme de Certification.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

Confirmation du libellé, de la dénomination sociale et des adresses des sites concernés par la certification

<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification
<input checked="" type="checkbox"/>	Avec modifications

du libellé :

[Détail des modifications]

Ministère de la Transition Énergétique (MTE) et du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT)

Nombre de non-conformités majeures : \emptyset

Nombre de non-conformités mineures : \emptyset

Direction de l'organisme

La direction de l'organisme reconnaît avoir pris connaissance du contenu du présent enregistrement et du contenu des fiches de Non-Conformité annoncées ci-dessus et exprime ses commentaires et éventuellement son désaccord, étant entendu que seule l'Instance de Décision peut attribuer, maintenir, renouveler ou étendre les certificats.

Date : 29/09/2022

Visa de la direction :

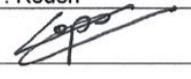
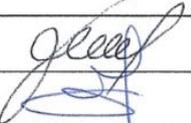
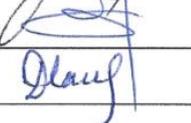
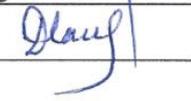
Équipe d'Audit

Compte tenu des documents présentés, des sites visités et des réponses données aux questions posées, les Auditeurs déclarent, si tel est bien le cas, avoir effectué leur mission dans des conditions satisfaisantes. La signature des Auditeurs n'engage en aucune façon leur responsabilité personnelle ou celle de leur employeur en cas d'incidents, accidents ou erreurs commises par l'organisme après attribution des certificats.

Date : 29/09/2022

Visa des auditeurs

Personnes ayant participé aux réunions d'ouverture et/ou de clôture

NOM Prénom	Fonction	Visa réunion d'ouverture	Visa réunion de clôture
		Date : 26/09/2022 Lieu : Rouen	Date : 29/09/2022 Lieu : Rouen
LOPEZ Sylvie	Assistante		
Laccheveque	x		
Puchalski	x		
Le Ver	x		x
ПРТмебант	x		x
S. Roussigne	x		
C. Negra	x		x
P. Ameline	x		
T gergand.	x		
F. Di enset	Secrétaire générale adjointe		
O. Morzelle	Directeur régional		
D Пary	MISEA		
C. Faubert	x		
D. de Laubique	x		
F. Normand			x
Fl. Caron. Robert			x
Fl. Marliaca			x
H. Ruat			x
N. Desnelles			x
E. Goujon			x

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

SYNTHÈSE DES SITUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Organisme : DREAL NORMANDIE - Audit : 26-29/9/2022

Explicatif méthodologique

Explicatif méthodologique

La synthèse des situations environnementales a pour principal objectif de permettre à l'organisme certifié ou en cours de certification, et au décisionnaire d'AFNOR Certification de :

- rappeler le contexte environnemental des organismes ;
- mesurer et évaluer la performance environnementale à travers des indicateurs environnementaux simples et pertinents, afin de démontrer l'efficacité du système et l'amélioration continue ;

Une vérification de ces indicateurs sera effectuée avec votre auditeur au cours de l'audit.

1. Description du contexte et des principaux objectifs environnementaux

La DREAL Normandie est le service déconcentré régional des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Ses activités administratives relèvent principalement des activités de bureau, complétées de missions techniques nécessitant des déplacements sur le terrain d'agents au profil technique. Elle est certifiée au titre des normes ISO 9 001 et 14 001 depuis juin 2017.

Les objectifs de son programme de management environnemental, en cohérence avec le plan national « service publics écoresponsables », visent à réduire son empreinte environnementale dans l'exercice de ses missions :

- favoriser les mobilités durables des agents
- acheter plus responsable
- promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement
- réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments publics
- réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
- favoriser l'économie circulaire et le numérique responsable

2. Description du/des sites concernés par les activités du domaine d'application

Superficie – Effectif :

Effectif total présent dans le périmètre à auditer : 450 agents présents (1^{er} juillet 2021) répartis comme suit sur les 7 sites de la DREAL :

- | | | |
|-----------|------------------------------|------------|
| • Rouen | cité administrative St-Sever | 183 agents |
| • Rouen | rue Dufay | 40 agents |
| • Caen | rue du recteur Daure | 163 agents |
| • Alençon | cité administrative | 8 agents |

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

- Angerville-la-campagne 20 agents
- Le Havre 27 agents
- Saint-Lô 9 agents

Situations Administratives (Régime ICPE...)

La DREAL ne relève pas du régime ICPE directement. La chaudière de la cité administrative de Rouen relève des ICPE, mais la cité est gérée par son régisseur, la DREAL paye un loyer.

Historique

La DREAL Normandie est issue de la fusion au 01/01/2016 des DREAL de Haute- et Basse Normandie, elles-mêmes issues des fusions des DRE, DIREN et DRIRE de Haute- et Basse Normandie en 2010.

Nature et volume d'activité(s)

La DREAL exerce au niveau régional les missions du ministère de la transition écologique, du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ; il s'agit de missions administratives avec une part de missions sur le terrain.

Installations annexes

Le siège est constitué des sites de Rouen (cité administrative) et de Caen ; le site de la rue Dufay héberge des services du siège et l'unité départementale de Rouen-Dieppe. Les autres sites hébergent les unités (bi-)départementales de la DREAL (Angerville-la-Campagne, Alençon, Le Havre, Saint-Lô) ; celle du Calvados est hébergée sur le site de Caen.

Environnement naturel (milieu récepteur, espèces protégées...)

Tous les sites de la DREAL sont en zone urbaine dense, à l'exception du site d'Angerville la Campagne, situé en zone périurbaine. L'examen des caractéristiques environnementales des 7 sites ne fait apparaître aucun enjeu particulier (cf. annexe au présent document)

BENCHMARKING VOLONTAIRE : Si vous souhaitez comparer vos indicateurs sur votre secteur d'activité, rendez-vous sur le site suivant : <http://indiko.afnor.org/indiko-performance-environnementale/>

3. Aspects Environnementaux Significatifs (AES) et Indicateurs environnementaux associés - Évolution

Lister les principaux AES du SME et les indicateurs associés :

AES	Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2020 Audit renouvellement
Consommation d'électricité	GWh		28436
Consommation d'énergie pour les déplacements	nombre de kilomètres cumulés des véhicules de service par an		813977
Consommation d'énergie pour la production alimentaire	GWh	Pas de données accessibles	

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.

L'avis du RA sur la pertinence des Aspects et Impacts environnementaux significatifs identifiés et des indicateurs environnementaux associés est à documenter dans les constats.

Évolutions par rapport à la situation antérieure

Date : septembre 2022

L'analyse environnementale et les AES ont été mis à jour au premier trimestre 2022.

Une réflexion nationale sur l'impact du budget de l'État sur l'environnement (« budget vert ») a été examinée et a été utilisée comme base de l'évaluation de l'impact externe de la DREAL sur l'environnement fin 2021.

Le kilométrage parcouru par les véhicules de service est en hausse/baisse entre les deux dernières années 2020 et 2021. Les kilomètres parcourus en 2020 sont notablement faibles du fait de la pandémie liée au COVID-19:

2020	2021
813 977 km	

La première phase de rénovation de la cité administrative de Rouen s'est achevée fin 2021 et la DREAL a intégré les locaux rénovés en janvier 2022. Cette rénovation a conduit à l'isolation thermique des bâtiments, le changement de la chaudière et le changement de toutes les huisseries. Les détecteurs de mouvement sont généralisés pour la gestion de l'éclairage.

La chaudière du bâtiment de la rue Dufay a été changée à l'automne 2021 dans le cadre du plan de relance.

Un incendie électrique a entièrement détruit le local électrique du bâtiment de la DREAL à Caen le 14 janvier 2022, ce qui a conduit à l'indisponibilité du bâtiment entre cette date et le 12 août. De ce fait, la consommation d'énergie des 8 premiers mois de l'année 2022 ne sera pas représentative. La fermeture des locaux a de fait également diminué la consommation de fournitures (papier, toners, fournitures de bureau...).

Le nombre maximal de jours de télétravail a été porté à 3 jours par semaine, ce qui diminue les déplacements domicile-travail.

Des actions de communication et de sensibilisation des agents ont été organisées :

- l'espace de petites annonces entre agents a été mis en place sur l'intranet ;
- un « vide-bureaux » a été organisé à Caen et une armoire à dons interne « fournitures de bureau » a été mise en place
- deux contenants (à Caen et Rouen) ont été installés durant la semaine européenne du recyclage des piles pour une collecte spécifique
- à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité durable (16 au 22/09), un concours photo a été organisé par le service mobilités et infrastructures de la DREAL à l'attention des agents
- à l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air (14/10), une présentation de la politique nationale d'amélioration de la qualité de l'air a été organisée à l'attention des agents sous forme d'un « 30' DREAL ».

Par ailleurs, des articles sur l'éco-responsabilité sont présents dans chaque lettre interne de la DREAL.

L'armoire à dons de Caen fonctionne bien, celle de Rouen a été supprimée dans le cadre des travaux de rénovation.

© Toute reproduction intégrale ou partielle, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite.